

DIJON Services

Le centre multimédia primé pour développer l'accès au numérique

Depuis ses locaux de la médiathèque Champollion, le centre multimédia met gratuitement à disposition du public un panel d'ateliers numériques. En début de mois, l'établissement recevait de l'État le label « fabrique de territoire » qui va lui permettre de densifier son activité.

Le centre multimédia de Dijon fait partie des six lauréats de Bourgogne-Franche-Comté sélectionnés par le ministère de la Cohésion des territoires, dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt (AMI) « fabriques de territoire ».

Il s'agit d'une mission nationale lancée en juillet 2019 encourageant financièrement le développement de projets à destination du grand public. Concrètement, « ce label va nous permettre de financer, pendant trois ans, un poste supplémentaire », explique François Monnin, directeur du centre multimédia installé dans les locaux de la médiathèque Champollion, au sein du quartier des Grésilles. Nous recherchons dès maintenant un médiateur numérique en CDI avec des compétences en électronique et en robotique, ce poste va venir renforcer notre



François Monnin, directeur du centre multimédia, accueillera prochainement un septième salarié grâce au soutien financier de l'État. Photo LBP/V. D.

action sur les quartiers, nos interventions auprès des associations en leur proposant des formations selon leurs besoins, développer de nouveaux ateliers comme la programmation sur carte numérique pour gérer à distance des robots ou faire de la domotique. C'est tout un champ dont nous n'avons pas les compétences. »

De l'approche de l'ordinateur au pilotage de drone

En outre, grâce à une dotation pouvant atteindre jusqu'à 50 000 € par an – soit 150 000 € sur les trois prochaines années – la structure des Grésilles va devenir « centre de ressources numériques » auprès des établissements de quartiers tels les centres sociaux ou les MJC (maisons des

jeunes et de la culture). « Les centres sociaux qui souhaitent aborder un sujet, comme la 5G, les réseaux sociaux ou la gestion des données personnelles, nous sollicitent et nous préparons une formation ou une intervention adaptée à leur public. Cela peut se faire sous forme de café-débat », poursuit François Monnin.

Pilote du point d'accès numé-

rique de Dijon et de son agglomération (PANDA), le centre multimédia emploie six salariés et propose actuellement 22 ateliers répartis sur neuf salles à travers la ville, allant de l'approche de l'ordinateur au pilotage de drone et à l'impression 3D.

Au total, chaque semaine, près de 150 usagers bénéficient de la gratuité de ce service communautaire, principalement financé par la municipalité. Les Grésilles étant reconnu quartier prioritaire de la politique de la ville, à l'instar de la Fontaine d'Ouche.

« Nous accompagnons au quotidien ceux qui n'ont pas la capacité de faire des démarches en ligne, il y a toujours des gens qui n'ont pas Internet, généralement pour des raisons de coût. Le but est de réduire au maximum la fracture numérique en permettant à tous d'y avoir accès. »

Valentin DRAULT

INFO Centre multimédia - médiathèque Champollion, 14, rue Camille-Claudet, Dijon. Tél. 03 80 48 84 14. Pour postuler à l'offre de médiateur numérique, envoyer CV, lettre de motivation et diplômes à : rh.del21@pepcbfc.org. Date limite de dépôt de candidature : jeudi 20 février 2020.

DIJON

Il avait mis le feu à une poubelle

Le 16 décembre, à 21 h 50, un équipage de police secours du commissariat de Dijon avait accompagné les pompiers, rue Nodot à Dijon, pour un feu de poubelle. Deux individus avaient été vus à proximité des poubelles juste avant l'incendie, avant de prendre la fuite, puis de trouver refuge dans un foyer situé dans la même rue. Rapidement interpellés sur place, ils avaient été remis à une éducatrice. Ils viennent d'être reconvoqués au commissariat de Dijon. L'un des deux, mineur, a reconnu avoir jeté un mégot dans la poubelle, provoquant le début d'incendie. Il sera convoqué devant un juge pour enfants. Le deuxième individu a été mis hors de cause.

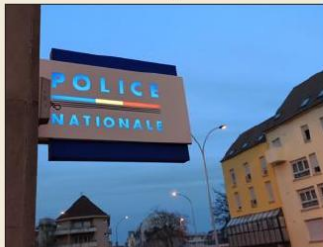


Photo d'illustration LBP/V. L.

F. J.

DIJON

Vol de sac à dos... et de carte bleue



Photo d'illustration LBP/Philippe BRUCHOT

Le 30 septembre, avenue Foch à Dijon, un homme s'était fait dérober son sac à dos, dans son fourgon, alors qu'il effectuait une livraison. Il a ensuite constaté que six paiements sans contact avec été effectué avec sa carte bleue, volée par la même occasion. L'enquête de la Brigade d'atteinte aux biens du commissariat de Dijon a permis d'identifier l'auteur du vol et des paiements. Il s'agit d'un homme, de nationalité kosovare, âgé de 33 ans. Il sera convoqué devant le tribunal correctionnel.

F. J.

LE CHIFFRE

DIJON

1 500

C'est, en euros, la somme qui sera remise, mercredi 12 février, à l'association Solidarité Femmes 21 par l'agence bancaire CIC Dijon Junot-Valmy, dans le cadre de la démarche du groupe en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Solidarité Femmes 21, basée à Dijon, lutte contre les violences faites aux femmes en apportant une aide aux victimes.

BIENPUBLIC.COM

Retrouvez l'actualité, chaque jour, sur notre site Internet.